



BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE

Mme Mlle M : Fonction :
Téléphone : Fax :
Email : Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone standard : Fax :
N° de SIRET : N° de TVA intracommunautaire :

FACTURATION

Adresse de facturation si différente :
Adresse d'envoi des convocations si différente :

MODULE DE FORMATION

Intitulé de la formation :
Code formation : Nombre de stagiaires :
Date de début de la formation : Durée de la formation :

LIEU DE LA FORMATION

En vos locaux : Autre (s) :

PARTICIPANTS

1 4
2 5
3 6

Prix HT prestation pédagogique : € Prix HT prestation(s) annexe(s) : €
Prix total HT : €

Date : Signature : Cachet :

La signature de ce bulletin engendre l'acceptation des conditions générales de vente NIMBUS TRAINING.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société NIMBUS TRAINING est une SARL immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 792 580 011, dont le siège social est situé 43 rue Ledru Rollin, 44200 Nantes. Elle organise et dispense des formations présentielles intra-entreprises et du conseil, dans le domaine informatique et le management.

OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale. Elles sont expressément agréées et acceptées par le CLIENT qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, sauf acceptation formelle et écrite de NIMBUS TRAINING. Le fait que NIMBUS TRAINING ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes dispositions de ces conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

COMMANDE ET PRE-REQUIS

Pour toute commande, le CLIENT dispose de la possibilité de s'inscrire par téléphone au 02-40-85-19-32, ou par courrier électronique à l'adresse inscription@nimbus-training.fr, par télécopie au 09-72-41-58-74. L'inscription est prise en compte à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, signé et portant le cachet du CLIENT. Toute commande de formation intra-entreprise suppose que le CLIENT accepte le contenu du stage décrit dans la proposition de collaboration (pédagogique et financière) dont le CLIENT s'engage à avoir pris connaissance et possède un exemplaire. Des pré-requis peuvent être indiqués dans le programme de formation ou en annexe. Le CLIENT s'engage à les respecter dans la mesure notamment où cela est susceptible d'affecter la qualité de la formation dispensée. NIMBUS TRAINING ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des participants.

ANNULATION – REMPLACEMENT

NIMBUS TRAINING se réserve le droit de reporter le stage, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu du programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, au plus tard la veille du stage, sur communication écrite à NIMBUS TRAINING, des noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient dans ce cas au CLIENT de vérifier l'adéquation du profil et des objectifs avec ceux définis dans le programme de formation.

Toute annulation d'inscription doit être signalée et confirmée par écrit par le CLIENT.

Toute annulation peut être faite par le CLIENT sans frais, si cette annulation parvient à NIMBUS TRAINING par écrit, au moins 15 jours ouvrés avant le début du stage.

Tout report ou annulation parvenant moins de 15 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une facture dont le montant sera égal à 50 % du montant initialement convenu lors de l'inscription, outre les frais d'ores et déjà engagés par NIMBUS TRAINING. Ces frais sont non imputables par l'entreprise à la contribution financière obligatoire de

formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

FORMATION SUR SITE TIERS

Si la formation se déroule hors des locaux de NIMBUS TRAINING, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil. NIMBUS TRAINING se réserve le droit ; sans indemnité de quelque nature que ce soit d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement générerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un CLIENT passerait une commande à NIMBUS TRAINING, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), NIMBUS TRAINING pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le CLIENT puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

SOUS TRAITANCE

NIMBUS TRAINING est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objet du présent contrat. Toutes les obligations du CLIENT qui en découlent ne valent qu'à l'égard de NIMBUS TRAINING et NIMBUS TRAINING demeure responsable à l'égard du CLIENT de toutes les obligations résultant du présent contrat.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS

Nos tarifs comprennent la formation, l'ingénierie pédagogique, le support pédagogique remis à chaque stagiaire sous format papier ou électronique, les éventuels frais de déplacements, la location de la salle et du matériel informatique le cas échéant. Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Tout stage commencé est dû en entier.

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Un acompte correspondant à 30 % du prix total est exigé lors de l'inscription au stage,
- Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

Les factures sont payables à réception par chèque bancaire ou virement au **CREDIT MUTUEL Saint Jacques Pirmil** / Banque 10278 / Guichet 36188 / N° Compte 00011266501 / clé 10.

Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement comptant.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, et après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, NIMBUS TRAINING se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir sans préjudice de toute autre voie d'action si celui-ci ne lui en paye pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le CLIENT de pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. En application des dispositions du Code de Commerce, ce taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles de plein droit sans qu'un rappel soit nécessaire. Conformément aux articles 441-6 c. com.

et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

INFORMATION SUR LE REGLEMENT PAR UN ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE

Le CLIENT fait son affaire personnelle de la ou les demande(s) de prise en charge du stage par l'OPCA dont il dépend. Il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Quelque soit la prise en charge du stage par l'OPCA, l'intégralité du coût du stage sera facturé au CLIENT par NIMBUS TRAINING.

CONFIDENTIALITE

NIMBUS TRAINING et le CLIENT s'engagent à garder confidentiels les informations et documents de nature économique, technique ou commerciale concernant l'une ou l'autre partie, auxquels ils pourraient avoir accès dans le cadre de la formation. Néanmoins, le CLIENT autorise NIMBUS TRAINING à citer son nom et les prestations réalisées pour référence commerciale.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

La totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme, utilisés dans le cadre de la formation, demeurent la propriété exclusive de NIMBUS TRAINING. Le CLIENT s'interdit donc d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants à la formation de NIMBUS TRAINING ou à des tiers, tout support ou ressource pédagogique mis à la disposition du CLIENT, sauf autorisation écrite et préalable de NIMBUS TRAINING.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le CLIENT à NIMBUS TRAINING en application et dans l'exécution de la formation pourront être communiquées aux partenaires de NIMBUS TRAINING pour les seuls besoins de ladite formation.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, le CLIENT peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition en écrivant à NIMBUS TRAINING : 43, rue Ledru Rollin, 44200 Nantes.

CONTESTATION

La loi applicable est la loi française. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera portée devant les tribunaux compétents.

A défaut d'accord amiable, **LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES SERA SEUL COMPETENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE** ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la prestation, à moins que NIMBUS TRAINING ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents du CLIENT puissent mettre obstacle à l'application de la présente.